

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse
Le 08/10/2021
Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,
Vous êtes conviés à la prochaine réunion du conseil municipal :

Jeudi 14 octobre 2021
À 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois

Ordre du jour

➤ FINANCES LOCALES :

- Contrat assurance du personnel : révision des taux
- Musée : Vote des nouveaux tarifs
- Décision Modificative n°4 : Paiement solde rue Abbé Tingault

➤ RESTAURATION SCOLAIRE :

- Autoriser la destruction des tickets de cantine

➤ DIVERS :

- Point sur le site internet
- Point sur l'ensemble des travaux
- Association de sauvegarde du Patrimoine : AG Constitutive le 12-11-2021 à 18h30
- Visite de DRAC et BDY
- La place de la Mare : travaux de peinture envisagés

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire
Odile MALTOFF

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre 2021 à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la SPL du Pays Coulangeois, sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Etaient présents : M. DUCHEMIN Philippe, M. POISSON Jean-Baptiste, Mme MALTOFF Odile, Mme LIPS Elisabeth, M. MOUY Christophe, Mme BERNARD Magali, M. CARBONNEAUX Jacques, M. GAUTHIER Cyril ; Mme GAUTHIER Liliane, M. MOUSSU Noël ; M. GUIBERT Jean-Paul

Absents excusés : Mme CHAMFORT Aurélie, M. Damien DUFOUR et Mme Marie Ange LEPROUST

Pouvoirs : Mme CHAMFORT Aurélie donne pouvoir à M. POISSON Jean-Baptiste

Secrétaire : Mme BERNARD Magali



Le compte rendu du Conseil Municipal du 09/09/2021 est lu par Mme Odile Maltoff, Maire, et approuvé
(12 voix pour).

FINANCES LOCALES

1) Contrat assurance du personnel : révision des taux

Le contrat groupe de l'assurance statutaire du cdg (CNP-SOFAXIS) relatif aux agents CNRACL auquel vous avez souscrit doit évoluer dans ses garanties face à une situation conjoncturelle fortement dégradée.

En effet, la sinistralité des collectivités adhérentes de l'Yonne suit la même tendance qu'au niveau national, et se traduit par une augmentation des demandes de remboursements en maladie et accident. L'effet de la mutualisation ne suffit plus à absorber les sinistres qui devaient rester occasionnels, déséquilibrant inéluctablement l'équilibre financier et la pérennité du contrat.

Pour continuer à vous proposer un contrat d'assurance statutaire de qualité jusqu'en **décembre 2023** et éviter la résiliation unilatérale envisagée par l'assureur, il a été négocié avec la compagnie CNP et SOFAXIS, une modification des conditions contractuelles au choix :

- soit un maintien des taux actuels, mais une baisse de la prise en charge des remboursements des Indemnités Journalières (IJ) à 80%

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

- soit une augmentation des taux avec un maintien de prise en charge des IJ à 100% :
 - **franchise à 10 jours en CMO : 7.51 %**
 - **franchise à 15 jours en CMO : 6.93%**
 - **franchise à 30 jours en CMO : 6.17%**

Il vous appartient de choisir la formule qui vous semble la plus intéressante entre ces deux possibilités.

Un avenant au contrat sera, ensuite, proposé par SOFAXIS.

Après discussion, n'ayant pas le coût réel de l'augmentation généré à l'année, le conseil décide de reporter le vote de cette révision des taux d'assurance au prochain conseil municipal.

2) Musée : Nouveaux tarifs

Actuellement seul un tarif de 3 € / personne pour un groupe minimum de 10 personnes et pratiqué.

Il est donc proposé de voter de nouveaux tarifs

- 3 € / personne pour un groupe de 10 personnes minimum, seulement pour la visite du Musée
- 5 € / personne pour un groupe de 10 personnes minimum, seulement pour la visite du Musée et de la maison renaissance
- un tarif individuel de 5 € / personne pour la visite du Musée
- un tarif individuel de 7 € / personne pour la visite du Musée et de la Maison Renaissance

Vote 12 pour

3) DM 4 : Paiement EP rue Abbé Tingault

Afin de payer le solde des travaux concernant l'éclairage public rue Abbé Tingault, il convient de créditer le compte 2041582 de 573 € et de débiter le compte 2113 du même montant.

Vote 12 pour

RESTAURATION SCOLAIRE

4) Autoriser la destruction des tickets de cantine

La restauration scolaire fonctionne désormais sans ticket de cantine. Un planning est transmis tous les mois par mail aux parents d'élèves.

De ce fait, la trésorerie qui détient les tickets de cantine restant, demande l'autorisation de les détruire.

Vote 12 pour

COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

DEPOT DE PAINS

5) Création du dépôt de pains

Mme le Maire informe les conseillers que le dépôt de pains a été créé par décision du maire.
Il reste à voter les différents tarifs qui seront appliqués, ci-dessous :

Baguette	1
Pain	1,20
Baguette terroir	1,25
Baguette Céréales	1,30
Baguette Vincelloise (levin + orge torrifié)	1,10
Baguette pays (seigle torrifié + graines tournesol)	1,25
Jocot 400g	1,60
Grosse boule 400g	1,30
Pain campagne 400g	1,85
Pain complet 400g	1,85
Pain cereales 400g	1,90
Pain bucheron 400g (7 céréales)	1,85
Pain vigneron 400g (7 céréales + noisettes + raisins)	1,95
Croissant beurre	1,00
Pain chocolat	1,10
Brioche 4-6 pers	3,30
Pain aux raisins	1,40
Chausson aux pommes	1,45
Croissant aux amandes	1,50
Viennoise	1,75
Levure	0,55
Gougère	1,70

DIVERS

-Point sur le site internet :

Le site internet est désormais en ligne.

-Formation élus (DIF) :

Des formations sont proposées aux élus. Ceux qui sont intéressés doivent s'inscrire en mairie.

- Association de sauvegarde du Patrimoine :

Une assemblée générale constitutive aura lieu le 12-11-2021 à 18h30. Le lieu sera précisé ultérieurement.

- Visite de DRAC et BDY :

Afin que le projet médiathèque soit subventionné, il faut que l'achat des livres se fasse directement par la mairie, que le mobilier soit spécifique, et que la disposition Médiathèque / Péri-scolaire soit revue.

Une réunion avec tous les services concernés sera programmée avant la fin d'année 2021.

- La place de la Mare :

Des travaux de peinture de l'abri bus ainsi que de l'ancienne distillerie vont être programmés que pour l'année 2022 afin d'avoir le temps adéquate et surtout les déclarations visées.

COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne




Le Maire,
Odile MALTOFF



**Délibérations prises au cours du
Conseil Municipal Ordinaire du 14/10/2021 :**

- DÉL n°2021 - 039 – Musée : nouveaux tarifs
- DÉL n°2021 - 040 – Destruction des tickets de cantine
- DÉL n°2021 - 041 – Dépôt de pains : vote des tarifs

Prochain conseil municipal

Jeudi 18 novembre 2021

A 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

Signatures des membres du Conseil Municipal Ordinaire présents à la séance du 14/10/2021

Mme Odile MALTOFF :
MME BERNARD Magali :
M. Jean-Baptiste POISSON :
M. Noël MOUSSU :
M. Philippe DUCHEMIN :
Mme LIPS Elisabeth :
M. MOUY Christophe :
M. Jean-Paul GUIBERT :
M. Jacques CARBONNEAUX :
Mme Liliane GAUTHIER :
M. Cyril GAUTHIER :